

Séance du 12 juin 2017

Extrait du registre des délibérations du conseil de la communauté de communes

L'an deux mille dix-sept, le douze juin, à vingt heures, les membres du conseil de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis publiquement salle Arletty, située rue des remparts à Le Palais, sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS.

Nombre de conseillers :	* Étaient présents :	A. HUCHET, M.L. MATELOT, J. MATELOT--MORAIS
➤ en exercice : 23		F. LE GARS, M. COLLIN, P. ENHART, J.L. GUENNEC, L. HUCHET,
➤ présents : 17		M.F. LE BLANC, G. LE CLECH, J. LEMAIRE, M.C. PERRUCHOT, M. VALLADE
➤ votants : 22		B. GIARD, C. GUILLOTTE
Date de convocation :		N. NAUDIN, Y. LOYER
07/06/17	* Étaient absents excusés (ayant remis pouvoir) :	V. BERTHO, S. CHANCLU, T. GROLLEMUND, P. GUÉGAN, B. MATEL
Date de publication et	* Étaient absents non excusés (n'ayant pas remis pouvoir) :	P. THOMAS
d'affichage : 14/06/17	* Étaient également présents :	C. ILLIAQUER, J. FROGER, N. LE ROCH, R. ROSEMAIN (CCBI)

Délibération n° 17-117-E4

RESTAURANT SCOLAIRE : TARIFS 2017/2018

Entendu l'exposé du président ;

Suite à la proposition de la commission « Finances » du 12 juin 2017 ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs du ticket de restauration scolaire comme suit, pour l'année scolaire 2017/2018 :

- Ticket allergie : 1,50 €
- Ticket maternelle : 2,35 €
- Ticket primaire : 3,05 €
- Ticket collègue : 3,20 €

Pour extrait conforme

Fait à Belle-Île, le 14 juin 2017

Frédéric LE GARS
Président

